ASPTT TENNIS CLUB LA FOURRAGÈRE
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

38 Avenue Vincent Van Gogh – 13012 Marseille

04 91 93 85 85

BULLETIN D'ADHESION 2023-2024
Saison sportive 1er Sept 2023 au 31 Août 2024

Adhésion pris par :
Saisie par :
Licence FSASPTT :
Licence FFT :
Tennistic :

Type d'Adhésion : ☐ Création ☐ Renouvellement

ACTIVITE SPORTIVE ANNUELLE :

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance* : Lieu de naissance :

Sexe* : ☐ Homme ☐ Femme **Niveau de Tennis* :**

Adresse* :

Code Postal* : **Ville* :**

Mobile : Autre n° de téléphone :

Pour la réception de la Licence Sportive : E-mail *(ECRIRE EN MAJUSCULE) :

(*) Champ obligatoire

Certificat Médical obligatoire

Informatique et libertés

"La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978" modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Président du TC La Fourragère ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations.

Cession de droit à l'image

☐ Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.
☐ Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT.
☐ Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT.

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUS MINEURS

Je, soussigné(e), M. ou Mme
Certifie lui donner l'autorisation de :

- **Se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à TC La Fourragère ASPTT pour toutes les activités**
- **Prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.**

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.
La personne à contacter en cas d'urgence est :

N° de téléphone :

Assurance

L'établissement des licences l'une FFT, l'autre FSASPTT permet à son titulaire de bénéficier des assurances "Responsabilité civile", "Assistance" et "Dommages corporels" souscrites par le TC La Fourragère ASPTT. L'assurance "Dommages corporels" est facultative mais le TC La Fourragère ASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance "Dommages corporels". Le montant de cette assurance compris dans le prix de la licence FSASPTT PREMIUM est de 1,84 €. Il est de 0,35 € dans la licence Évènementielle. Si vous ne souhaitez pas cette assurance "Dommages corporels, le montant de cette dernière seradéduit

Je soussigné(e) :

Reconnais avoir pris connaissance :
- De la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT.
- Des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)
-
Je satisfais à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

Refus d'assurance « Dommages corporels »

En cas de refus de souscription de l'assurance « Dommages corporels », le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.
Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance « Dommages corporels », il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors dela pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous.

Je ne souhaite pas souscrire d'assurance « Dommages corporels

J'AI PRIS CONNAISSANCE DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR.

JE DECLARE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS PORTEES CI-DESSUS ET M'ENGAGE À RESPECTER LA REGLEMENTATION DE LA FEDERATION SPORTIVE DES ASPTT.

A Marseille le **NOM, PRENOM ET SIGNATURE OBLIGATOIRE du demandeur ou du représentant légal**

PARTIE OBLIGATOIRE À REMPLIR

ENTOUREZ ET COCHEZ VOTRE CHOIX CORRESPONDANT A VOTRE DEMANDE

ADHESION – TENNIS et PADEL	TARIFS	Pour NOTRE ORGANISATION ENTOUREZ LA ou LES ACTIVITES que vous pratiquerez TENNIS PADEL
Adulte	260 €	
Couple *(2éme personne d'une même famille)*	190 €	
Enfant / Étudiant *(- 25ans et +70ans)*	190 €	
Parents *(enfants Club Junior, Multi activités, Compétition)*	190 €	
PRESTATIONS		
MINI- TENNIS - 1h / Semaine ***(Hors Vacances Scolaires) uniquement pour les enfants de 4 à 6 ans)*** **Niveau de Tennis* :**	298 €	☐ Mercredi Matin ☐ Mercredi Après-midi ☐ Samedi Matin ☐ Samedi Après-midi
CLUB JUNIOR - 1h30 / Semaine + Badge "Club" *(Hors Vacances Scolaires)* **Niveau de Tennis* :**	398 €	☐ Mercredi Matin ☐ Mercredi Après-midi ☐ Samedi Matin ☐ Samedi Après-midi
PERFECTIONNEMENT - 1h30 / Semaine + Badge "Club" *(Hors Vacances Scolaires)?* **À partir du Niveau Vert Obligatoire**	398€	☐ Mercredi Soirée ☐ Mardi Soirée ☐ Vendredi Soirée
KIDISPORT - 1h / Semaine (Hors vacances Scolaires) ***Réservé aux enfants de 3 à 6 ans*** *(non révolu)* ☐ 9h00 ☐ 13h30 ☐ 10h00 ☐ 14h30 ☐ 11h00 ☐ 15h30 ☐ 16h30	298 €	☐ Mercredi Matin ☐ Mercredi Après-midi ☐ Samedi Matin
ECOLE DE COMPETITION* (Hors vacances scolaires)	TARIFS	
2 Entraînements (1h30) + 1h de Préparation Physique / Semaine + une tournée aux vacances de printemps. ***Critères de classement sous accord au préalable de notre Equipe Sportive**	630 €	
TENNIS - MULTI ACTIVITES 1H30 de TENNIS **Et autres activités sportives et parfois culturelles**	TARIFS	
Demi-Journée « 9h à 12h30 ou 13h30 à 17h » Engagement pour une saison	800 €	☐ Mercredi Matin ☐ Mercredi Après-midi
Journée « 9h à 17h » *(Repas inclus)* Engagement pour une saison	1 300 €	
COURS POUR ADULTES	TARIFS	
Adhésion comprise, 4 à 6 stagiaires, 1h30 par cours	570 €	
NOUVELLE ACTIVITE " Le PADEL"	TARIFS	
ECOLE DE PADEL ENFANTS LE MERCREDI 1h30 Hors vacances scolaires	398	
Caution BADGE obligatoire « ACCES portillon du club et Vestiaires »	10€	

AUCUN REMBOURSEMENT DE COTISATION NE SERA EFFECTUE, QUEL QUE SOIT LE MOTIF

Montant de l'Adhésion

COTISATION	
REDUCTION JUSTIFIÉE (SRIAS avec carte)	
TOTAL À RÉGLER	

☐ **Je désire une facture**

Mode de paiement :

ESPECES :

CARTE COLLEGIEN
Etablir un chèque de caution de 100€, si carte non présentée au 31/12/2023 le chèque sera encaissé.

CHÉQUES VACANCES/COUPONS SPORT :

CHÉQUES :

Nom	Prénom	Banque

N° Chèque	Somme

N° Chèque	Somme

TOTAL ACQUITTÉ	